

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES LANDES
C.C.A.S. DE SAINT-PAUL-LÈS-DAX
ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

CDG 40
TAG publié le 6 mai 2025

fixant le tableau d'avancement de grade pour l'année 2025

Le Président du CCAS SAINT PAUL LES DAX,

VU le Code général de la fonction publique,

VU les décrets fixant les conditions statutaires d'avancement des différents cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

VU la délibération du conseil d'administration en date du 31/07/2007 fixant les taux de promotion pour les avancements de grade (ratios promus/promouvables), après avis du Comité Technique en date du 28/06/2007,

VU l'arrêté de Monsieur le Président du CCAS SAINT-PAUL-LES-DAX en date du 25/01/2021 portant détermination des Lignes Directrices de Gestion (LDG), après avis du Comité Technique en date du 08/10/2020,

ARRETE

ARTICLE 1 : Au titre de l'année 2025, pour chaque grade visé, le tableau annuel d'avancement de grade est fixé conformément à l'annexe ci-jointe.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté accompagné de son annexe sera communiqué au centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes, afin que celui-ci en assure la publicité.

Fait à Saint-Paul-lès-Dax,

Julien BAZUS
Président du C.C.A.S. de Saint-Paul-lès-Dax

Annexe de l'arrêté fixant le tableau annuel d'avancement de grade

ANNEE 2025

CCAS SAINT PAUL LES DAX

Grade d'avancement	Ordre de priorité	Nom usuel	Prénom
Aide-soignant cl.Sup	1	EXPERT	Patricia
Aide-soignant cl.Sup	2	GUILLEMET	Sylvie
Agt soc ppal 1è cl	1	ASMANE	Yamina
Agt soc ppal 1è cl	2	GUDE	Aurore
Agt soc ppal 2è cl	1	ARAMBURU	Maureen
Agt soc ppal 2è cl	2	LEITMAN	Lydia
Adj. tech. pal 1è cl	1	LESGOURGUES	Sylvaine